



PRIORITÉS DE LÉVIS

Campagne électorale
québécoise 2022



MOT DU MAIRE

Les Lévisiennes et les Lévisiens ont de grandes aspirations pour leur ville, et nous travaillons sans relâche pour assurer à notre ville un avenir prometteur. C'est pourquoi, à l'aube du scrutin électoral, la Ville de Lévis demande aux formations politiques québécoises de nous permettre de concrétiser notre vision.

Au cours des deux dernières années, Lévis s'est hissée au premier rang des grandes villes québécoises pour la croissance de sa population. En 2020 et 2021, plus de 4 000 personnes ont choisi Lévis comme terre d'accueil, soit la plus grande croissance démographique des grandes villes québécoises.

Lévis est une ville effervescente, une ville aux possibilités foisonnantes à travers tout son territoire. Elle se distingue sur la scène québécoise en raison de son économie des plus dynamiques, mais aussi de la qualité de vie exceptionnelle qu'elle offre à sa population.

Pour concrétiser plusieurs des projets souhaités pour notre ville, nous avons besoin de la participation financière du gouvernement du Québec. Les gens de Lévis ont le droit de voir grand, et c'est le message que je souhaite lancer aux partis politiques aujourd'hui afin qu'ils s'engagent de façon ferme à la réalisation des projets prioritaires pour nos citoyennes et citoyens.

Nous présentons la vision et les ambitions que nous véhiculerons au cours de la prochaine campagne électorale. J'invite la population de Lévis à être attentivement à l'écoute des partis politiques afin d'être en mesure de faire un choix judicieux qui correspond à nos priorités le 3 octobre prochain.



Le maire de Lévis,
Gilles Lehouillier

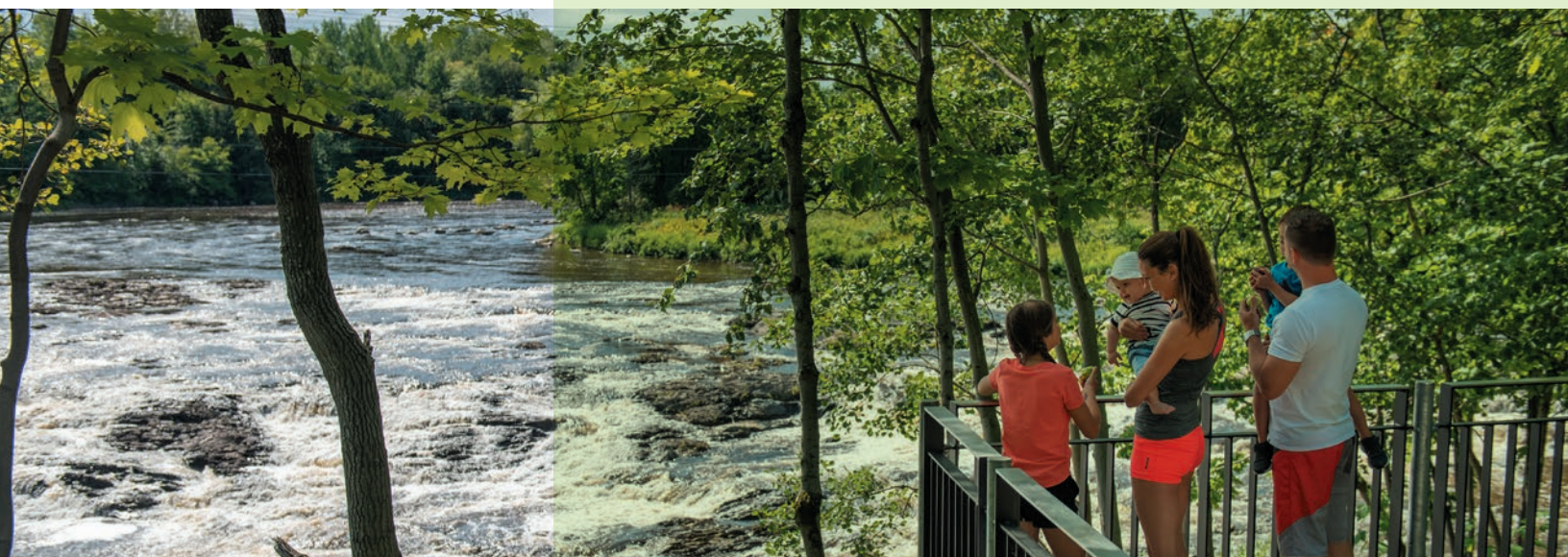


QUALITÉ DE VIE

Chaque année, la Ville de Lévis améliore toujours davantage la qualité de vie de ses citoyennes et citoyens par diverses actions : projets mettant en valeur le fleuve Saint-Laurent et ses affluents, bonification du réseau cyclable, aménagements de parcs et d'espaces verts, construction et rénovation d'infrastructures sportives et culturelles, etc.

Pour que notre ville continue d'être un milieu de vie des plus attrayants, Lévis fait les demandes suivantes aux partis politiques :

- Soutenir convenablement le sport et la culture en bonifiant les investissements dans les infrastructures récréatives, notamment pour les projets suivants :
 - Construction d'une **deuxième glace à l'aréna de Lévis**;
 - Rénovation de la **salle de spectacle du Cégep de Lévis**;
 - Agrandissement de la **salle de spectacle du Vieux Bureau de Poste**;
- Assumer un vrai leadership dans le dossier de l'**usine Sanimax** pour enfin contrôler les mauvaises odeurs qui nuisent à la qualité de vie des résidentes et résidents des quartiers voisins;
- Assurer adéquatement la sécurité des Lévisiennes et Lévisiens en ajoutant une **ambulance** sur notre territoire et en finançant ce service d'urgence de façon équitable entre les villes;
- Préserver le service de **premiers répondants médicaux** offert sur notre territoire en le finançant suffisamment et de façon équitable entre les villes;
- Appuyer financièrement la Ville afin d'établir à Lévis un **Espace Bleu**;
- Participer activement à la réalisation du **parc riverain de la Rivière Chaudière**, qui constitue un élément majeur des chutes de la Chaudière;
- Appuyer financièrement la Ville de Lévis dans le développement et l'aménagement de sa **bordure fluviale** à des fins récréotouristiques.

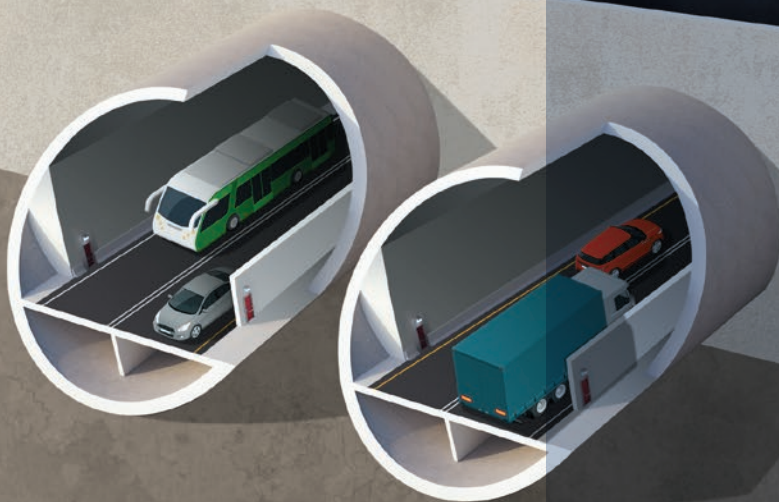


RÉSEAU EXPRESS DE LA CAPITALE, INCLUANT LE TUNNEL QUÉBEC-LÉVIS

La Ville de Lévis appuie le projet gouvernemental de Réseau express de la Capitale, dont l'une des composantes fondamentales est la construction d'un tunnel Québec-Lévis. La nécessité d'ajouter un troisième lien routier entre Québec et Lévis se fait sentir depuis plus de 50 ans. Après de nombreuses études réalisées, il est grand temps d'agir.

Lévis demande donc aux partis politiques de s'engager à :

- Accélérer la réalisation du projet de **Réseau express de la Capitale**, incluant entre autres :
 - le **tunnel Québec-Lévis**;
 - les **voies réservées pour le transport collectif** sur le boulevard Guillaume-Couture et la route des Rivières;
 - l'**interconnexion du transport collectif entre les deux rives** dans l'ouest de la ville en utilisant le pont de Québec.



MOBILITÉ

La Ville de Lévis s'attend à ce que le prochain gouvernement québécois travaille activement sur la problématique de la congestion routière, l'une des priorités des citoyennes et citoyens lévisiens. Lévis souhaite améliorer les conditions de circulation pour tous les usagers de la route, répondre aux besoins de la population en matière de transport collectif et mettre en place des moyens de transport alternatifs pour sa population.

Pour ce faire, Lévis demande ce qui suit aux partis politiques :

- Assurer le réaménagement de la **route des Rivières** en boulevard urbain, de l'autoroute 20 au pont de Québec en incluant la route Marie-Victorin, en plus de prévoir des aménagements urbains liés aux déplacements actifs;
- Favoriser le **transport actif** en finançant la mise en place d'une piste utilitaire multifonctionnelle sur l'ensemble du **boulevard Guillaume-Couture**;
- Verser à Lévis sa juste part du Fonds d'immatriculation pour le transport en commun afin de lui permettre d'offrir un service bonifié de **transport en commun**;
- Procéder progressivement à la transformation de la **route Marie-Victorin** en boulevard urbain;
- Dans le cadre de la relance de l'industrie navale dans l'est de Lévis, procéder au réaménagement de l'**axe Monseigneur-Bourget et Guillaume-Couture**;
- Exercer une pression soutenue sur le gouvernement fédéral afin qu'il prenne toutes les mesures nécessaires dans les meilleurs délais pour assurer la pérennité du **pont de Québec**.



ENVIRONNEMENT

La Ville de Lévis s'est dotée d'une politique environnementale qui est le fruit d'une mobilisation citoyenne sans précédent.

Il est donc demandé aux partis politiques de s'engager à :

- Soutenir le Fonds vert de la Ville de Lévis pour assurer la mise en œuvre du plan d'action de la Politique environnementale touchant entre autres la forêt urbaine, les changements climatiques, la protection des aires de conservation, etc. (La Ville de Lévis y consacre 1 M\$ et demande au gouvernement du Québec d'y consacrer également 1 M\$.)

La Ville de Lévis souhaite poursuivre la valorisation des matières recyclables et compostables sur son territoire. La Ville vise à atteindre le zéro déchet et souhaite obtenir la collaboration financière gouvernementale pour l'atteinte de cet objectif.



VITALITÉ ÉCONOMIQUE

Les villes étant maintenant reconnues comme des gouvernements de proximité, le gouvernement doit leur donner l'occasion de contribuer au plein épanouissement économique de l'ensemble du Québec. D'ailleurs, au cours des dernières années, la Ville de Lévis a fortement contribué à mettre en place les conditions favorables à la création de richesse et à l'émergence de nouvelles entreprises. Voilà pourquoi elle demande aujourd'hui au gouvernement de lui octroyer les fonds nécessaires pour appuyer ces entreprises pour ainsi éviter toute iniquité.

Ainsi, il est requis que le futur gouvernement voie à :

- Réintégrer le territoire de Lévis dans le volet 2 – Fonds de financement pour les établissements hôteliers du **Programme d'appui au développement des attraits touristiques** ainsi que dans le **Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique**;
- Rétablir l'équité interrives dans le soutien financier destiné au **développement économique**;
- Accréditer le **Dataparc Lévis** à titre de Zone d'innovation Québec en plus de lui octroyer une somme de 22,5 M\$ pour la réalisation de projets majeurs dans l'économie du savoir, véritable créatrice de richesse et d'emplois de qualité;
- Appuyer financièrement la Ville de Lévis pour une période de trois ans pour le déploiement de son **Plan d'action sur la main-d'œuvre** élaboré par le Guichet unique Action main-d'œuvre Lévis (1 M\$);
- Comme demandé par l'Union des municipalités du Québec, appuyer financièrement les municipalités dans leur stratégie de développement de **logements sociaux et abordables**, notamment pour les personnes âgées à faible revenu ainsi que les clientèles immigrante et étudiante.





Lévis